

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTATS FINANCIERS

30 JUIN 2019

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS	1
ÉTAT FINANCIERS	
ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE	3
ÉTAT DES RÉSULTATS	4
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET	5
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE	6
NOTES COMPLÉMENTAIRES	7-13
TABLEAU 1 - ACHATS EN GROS - MATÉRIEL D'ORIENTATION ET DE PROMOTION	14
TABLEAU 2 - PROGRAMME DE RABAIS	15
TABLEAU 3 - SERVICES RELATIFS AU GUIDE ÉTUDIANT	16
TABLEAU 4 - PROGRAMME RÉSEAU-SANTÉ ÉTUDIANT NATIONAL	17
TABLEAU 5 - PROGRAMME VACANCES-TRAVAIL	18



PARKER PRINS LEBANO
Chartered Professional Accountants
Professional Corporation

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDENTS

Aux membres de la :

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services, qui comprennent l'état de la situation financière au 30 juin 2019 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services au 30 juin 2019 ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section *Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers* du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif ainsi que du contrôle interne qu'elle estime nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services de poursuivre son fonctionnement, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services ou de mettre un terme à son activité ou s'il n'y a aucune autre solution réaliste.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont jugées significatives s'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme aux normes canadiennes d'audit généralement reconnues, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique pendant l'audit entier. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative découlant d'une erreur, car la fraude peut comporter la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- nous acquérons une compréhension des éléments de contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services.
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction ainsi que des informations connexes fournies par celle-ci.
- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de la mise en pratique par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services de poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations sont insuffisantes, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations pourraient par ailleurs amener la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - services à cesser son exploitation.
- nous évaluons la présentation globale, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et déterminons si les états représentent les opérations et les événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante de contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.



Parker Prins Lebono Comptables professionnels agréés Société professionnelle
Autorisée à exercer l'expertise comptable par l'organisation Comptables professionnels agréés de l'Ontario

Ottawa (Ontario)
le 23 octobre 2019

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE
AU 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIF		
À COURT TERME		
Trésorerie	241 635 \$	239 225 \$
Créances clients et autres débiteurs (Note 3)	193 216	286 373
Sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. (Note 4)	78 748	59 831
Avances à des apparentés (Note 5)	931 381	962 536
Charges payées d'avance	13 457	204 559
Stocks (Note 6)	<u>268 912</u>	<u>495 937</u>
	1 727 349	2 248 461
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 7)	13 444	32 594
ACTIFS INCORPORELS (Note 8)	<u>-</u>	<u>1 600</u>
	<u>1 740 793 \$</u>	<u>2 282 655 \$</u>
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs et charges à payer (Note 9)	444 578 \$	641 879 \$
Avances à recevoir d'apparentés (Note 5)	2 579	15 042
Dépôts au titre de programmes (Note 10)	<u>139 917</u>	<u>235 646</u>
	<u>587 074</u>	<u>892 567</u>
ACTIFS NETS		
Fonds non affectés (Note 11)	1 044 623	1 280 992
Fonds de défense juridique (Note 11)	<u>109 096</u>	<u>109 096</u>
	<u>1 153 719</u>	<u>1 390 088</u>
	<u>1 740 793 \$</u>	<u>2 282 655 \$</u>

Au nom de l'exécutif national :

_____ Président _____ Trésorière

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET
ÉTUDIANTS - SERVICES**
ÉTAT DES RÉSULTATS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS		
Achats en gros - Matériel d'orientation et de promotion (Tableau 1)	245 916 \$	308 040 \$
Programme de rabais (Tableau 2)	91 665	88 795
Services relatifs au Guide étudiant (Tableau 3)	260 656	264 705
Produits financier	2 009	4 778
Cotisations des membres	890 776	914 476
Programme Réseau - santé étudiant national (Tableau 4)	340 059	298 458
Redevances à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. (Note 4)	10 938	4 409
Programme vacances - travail (Tableau 5)	<u>1 090 466</u>	<u>1 057 475</u>
	<u>2 932 485</u>	<u>2 941 136</u>
CHARGES		
Administration et frais de bureau	152 904	129 412
Amortissement des immobilisations corporelles	18 327	25 857
Amortissement des actifs incorporels	1 600	29 678
Créances irrécouvrables	41 014	96 962
Achats en gros - Matériel d'orientation et de promotion (Tableau 1)	471 929	423 584
Communications	9 196	9 479
Répartition aux organismes provinciaux	108 218	120 715
Répartitions aux groupes membres - Caucus national des 2 ^e et 3 ^e cycles	26 459	31 240
Programme de rabais (Tableau 2)	296 740	377 278
Services relatifs au Guide étudiant (Tableau 3)	322 936	462 181
Adhésions et rayonnement	26 219	28 692
Divers	432	1 120
Réunions des membres de l'exécutif national	29 951	33 788
Rémunération des membres de l'exécutif national	49 153	51 666
Assemblées générales nationales	129 848	135 708
Programme Réseau - santé étudiant national (Tableau 4)	215 364	206 113
Honoraires professionnels	15 400	5 286
Loyer	32 435	26 452
Programme vacances - travail (Tableau 5)	1 195 820	1 178 335
Services - Site Web	<u>24 909</u>	<u>156 723</u>
	<u>3 168 854</u>	<u>3 530 269</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(236 369) \$</u>	<u>(589 133) \$</u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>Fonds de défense Juridique</u>	<u>Fonds non affectés</u>	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Actif net au début de l'exercice	109 096 \$	1 280 992 \$	1 390 088 \$	1 979 221 \$
Insuffisance des produits sur les charges	<u>-</u>	<u>(236 369)</u>	<u>(236 369)</u>	<u>(589 133)</u>
Actif net à la fin de l'exercice	<u>109 096 \$</u>	<u>1 044 623 \$</u>	<u>1 153 719 \$</u>	<u>1 390 088 \$</u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
ACTIVITIÉS D'EXPLOITATION		
Insuffisance des produits sur les charges	(236 369) \$	(589 133) \$
Articles n'affectant pas les liquidités :		
Amortissement des immobilisations corporelles	19 150	26 570
Amortissement des actifs incorporels	<u>1 600</u>	<u>29 678</u>
	(215 619)	(532 885)
Variation des comptes du fonds de roulement :		
Créances clients et autres débiteurs	93 157	214 805
Sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc.	(18 917)	17 963
Stock	227 025	(119 420)
Charges payées d'avance	191 102	91 403
Créditeurs et charges à payer	(197 301)	(1 540)
Dépôts au titre des programmes	<u>(95 729)</u>	<u>100 683</u>
	<u>(16 282)</u>	<u>(228 991)</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations corporelles, net	<u>-</u>	<u>(21 986)</u>
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Avances à des apparentés	31 155	(197 837)
Avances reçues d'apparentés	<u>(12 463)</u>	<u>15 042</u>
	<u>18 692</u>	<u>(182 795)</u>
AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE	2 410	(433 772)
ENCAISSE, AU DÉBUT DE L'EXERCICE	<u>239 225</u>	<u>672 997</u>
ENCAISSE, À LA FIN DE L'EXERCICE	<u><u>241 635</u> \$</u>	<u><u>239 225</u> \$</u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

NOTES COMPLÉMENTAIRES

LE 30 JUIN 2019

1. CONSTITUTION ET NATURE DE L'ORGANISME

La Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Services (la « FCEE-Services » ou l'« Organisme ») a été constituée sous le régime de la *Loi sur les corporations canadiennes*. L'Organisme est un organisme sans but lucratif, exonéré d'impôts qui fournit des services visant à permettre à ses membres de réaliser des économies. Ses membres sont des étudiantes et étudiants postsecondaires canadiens.

L'Organisme tire ses produits principalement des cotisations versées par les étudiantes et étudiants des universités et des collèges. Chaque campus universitaire et collégial se prononce sur l'adhésion à la Fédération dans le cadre d'un référendum.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été établis conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, suivant les principes méthodes comptables ci-après.

COMPTABILISATION DES PRODUITS

La Fédération utilise la méthode du report pour comptabiliser les apports. Les apports affectés sont comptabilisés à titre de produits pour l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits tirés des cotisations des membres sont en fonction du nombre d'étudiants faisant partie du syndicat étudiant. Ces produits sont gagnés sur la base des sessions scolaires des membres, soit généralement les sessions d'automne, d'hiver et d'été, lorsque les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les redevances reçues de Merit Travel Ventures (« Merit ») sont comptabilisées selon un pourcentage convenu des ventes brutes de voyages intérieurs aux étudiants par Merit. Les produits sont comptabilisés lorsque le service se rapportant au voyage est rendu et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les cotisations au programme Réseau-santé étudiant national sont reçues annuellement de l'administrateur du régime et comptabilisées lorsque le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les produits relatifs aux achats en gros, au Programme de rabais (ISIC) et au Guide étudiant sont comptabilisés à titre de produits lorsque la propriété est transférée à l'acheteur et que les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

Les revenus provenant du Programme vacances-travail (PVT) sont comptabilisés à titre de produits lorsque les services se rapportant au voyage ont été rendus, que le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée. Les encaissements non reçus relatifs au PVT sont comptabilisés en tant que dépôts au titre des programmes dans l'état de la situation financière.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

LE 30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Les produits financiers et les autres produits sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, si les montants à recevoir peuvent faire l'objet d'une estimation raisonnable et que leur réception est raisonnablement assurée.

RÉPARTITION DES CHARGES

L'Organisme participe à divers programmes de services aux étudiants. Les coûts associés à chacun de ces programmes sont constitués des frais liés au personnel, des frais des locaux et d'autres charges directement liées à la mise en oeuvre du programme. L'Organisme engage également des charges de fonctionnement général qui sont courantes pour assurer son administration et celle de ses programmes.

La Fédération impute les salaires et les avantages sociaux en proportion des heures consacrées par le personnel à chaque programme.

ACTIF NET GREVÉ D'UNE AFFECTATION INTERNE

La Fédération maintient un fonds d'actifs net grevés d'une affectation interne appelé Fonds de défense juridique.

Les fonds non affectés comprennent les produits et les charges de la Fédération liés à la prestation du programme et aux activités administratives.

Le Fonds de défense juridique a été établi à titre de fonds d'actifs nets grevés d'une affectation interne pour stabiliser les frais juridiques d'un exercice sur l'autre. Les apports versés dans ce fonds ne peuvent servir à un autre usage sans l'approbation de l'exécutif national.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût. L'ammortissement est calculé selon les méthodes et les taux suivants visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative.

	Méthode	Taux
Matériel informatique	Méthode linéaire	3 ans

La valeur comptable des immobilisations corporelles est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'une immobilisation corporelle n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'immobilisation corporelle sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

ACTIFS INCORPORELS

Les actifs incorporels sont comptabilisés au coût. L'ammortissement est calculé selon la méthode linéaire à des taux visant à amortir le coût des immobilisations sur leur durée de vie utile estimative :

Logiciels	3 ans
-----------	-------

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

LE 30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

La valeur comptable des actifs incorporels est soumise à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de circonstances indiquent qu'elle pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif incorporel n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de son utilisation et de sa sortie éventuelle. Le cas échéant, une perte de valeur correspondant à l'excédent de la valeur comptable de l'actif incorporel sur sa juste valeur doit être comptabilisée.

STOCKS

Les stocks sont évalués au coût ou à la valeur de réalisation nette, selon le moindre des deux montants. Le coût des stocks comprend tous les coûts d'acquisition, coûts de transformation et autres coûts engagés pour amener les stocks à l'endroit et dans l'état où ils se trouvent. Le coût est établi selon la méthode du coût moyen pondéré. La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, diminué des coûts de vente estimatifs.

APPORTS REÇUS SOUS FORME DE SERVICES

Des bénévoles consacrent du temps pour aider la Fédération à remplir son mandat. Puisqu'il est difficile d'établir leur juste valeur, les apports reçus sous forme de services ne sont pas comptabilisés dans les états financiers.

INSTRUMENTS FINANCIERS

L'Organisme comptabilise ses instruments financiers lorsqu'il devient partie à leurs dispositions contractuelles. Tous les instruments financiers sont initialement comptabilisés à la juste valeur, exclusion faite des opérations entre apparentés, lesquelles sont initialement comptabilisées à leur valeur comptable ou d'échange selon le chapitre 3840, « Opérations entre apparentés ».

La Fédération évalue ultérieurement ses actifs et ses passifs financiers au coût amorti.

Les actifs financiers évalués au coût amorti se composent de la trésorerie, des certificats de placement garanti, des créances clients et autres débiteurs, des sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. et des avances à des apparentés.

Les passifs financiers évalués au coût amorti se composent des créditeurs et charges à payer et des avances reçues d'apparentés.

Les coûts de transaction engagés pour acquérir un instrument financier sont ajoutés à ce dernier et amortis selon la méthode linéaire.

Les actifs financiers évalués au coût amorti font l'objet d'un test de dépréciation lorsqu'il y a des indications de dépréciation. Le montant de la réduction de valeur est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges. La perte de valeur comptabilisée antérieurement peut faire l'objet d'une reprise dans la mesure de l'amélioration, directement ou par l'ajustement du compte de provision, à la condition qu'elle ne soit pas supérieure au montant qui aurait été présenté à la date de la reprise si la dépréciation n'avait pas été comptabilisée antérieurement. Le montant de la reprise est comptabilisé dans l'insuffisance des produits sur les charges.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

LE 30 JUIN 2019

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

INCERTITUDE RELATIVE À LA MESURE

La préparation d'états financiers conformément aux normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentes, sur les actifs et passifs éventuels présentés à la date des états financiers et sur les montants des produits et des charges comptabilisés pendant la période visée par les états financiers. Les estimations importantes comprennent les hypothèses utilisées pour estimer la durée de vie des immobilisations corporelles et des actifs incorporels, les hypothèses utilisées pour établir la valeur des actifs à long terme, l'évaluation des charges à payer, l'évaluation des cotisations des membres, l'évaluation des stocks et l'évaluation des créances clients.

Ces estimations et hypothèses sont revues périodiquement et, lorsque des ajustements sont nécessaires, ils sont présentés dans l'insuffisance des produits et des charges au cours des périodes où ils sont apportés.

3. CRÉANCES CLIENTS ET AUTRES DÉBITEURS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Créances clients	237 035 \$	576 999 \$
Taxes de vente à recouvrer	5 266	10 729
	<u>242 301</u>	<u>587 728</u>
Provision pour créances douteuses	(49 085)	(301 355)
	<u>193 216 \$</u>	<u>286 373 \$</u>

4. SOMMES À RECEVOIR DE MERIT TRAVEL VENTURES INC.

Merit Travel Ventures Inc. administre le Programme vacances-travail (PVT) et agit à titre d'agent canadien pour la vente de cartes d'identité internationales des étudiants (ISIC) dans le cadre du Programme de rabais.

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Profit (perte) au titre du PVT assumée par Merit	16 236 \$	(21 209) \$
Perte au titre du programme ISIC assumée par Merit	(17 553)	(66 510)
Redevances à payer à la Fédération	4 424	4 424
Débiteurs au titre du PVT et charges payées d'avances administrées par Merit	(136 995)	(222 319)
Crediteurs au titre du PVT et produits reportés administrés par Merit	234 052	300 458
(Récupération de) paiement relatif aux des gains (pertes) liées aux programmes PVT et ISIC assumées par la Fédération	(21 416)	64 987
	<u>78 748 \$</u>	<u>59 831 \$</u>

Au cours de l'exercice, une redevance de 10 938 \$ (2018 - 4 409 \$) a été facturée à Merit Travel Ventures Inc. relativement à son volume d'affaires attribuable à sa relation avec la Fédération. La redevance est calculée selon un pourcentage des ventes brutes de voyages intérieurs aux étudiants qui sont enregistrées par Merit.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)

LE 30 JUIN 2019

4. SOMMES À RECEVOIR DE MERIT TRAVEL VENTURES INC. (suite)

La Fédération a versé à Merit un montant de 1 638 \$ (2018 - 6 781 \$) à titre de commission pour la délivrance de cartes dans le cadre du Programme de rabais. La Fédération a versé à Merit un montant de 108 925 \$ (2018 - 100 022 \$) à titre de commission pour l'administration du Programme vacances-travail.

La somme à recevoir de Merit est remboursable sur demande, ne porte pas intérêt et ne comporte aucune modalité de remboursement fixe.

5. AVANCES VERSÉES À DES APPARENTÉS / REÇUES D'APPARENTÉS

Chaque fédération d'étudiantes et d'étudiants provinciale compte des membres au sein de l'exécutif national qui régissent la Fédération. La fédération affiliée en Ontario fournit des services à la Fédération moyennant une rétribution établie en fonction du nombre de membres de la Fédération dans la province. La rétribution n'est pas versée au organisme provincial tant que la cotisation n'a pas été reçue. Au cours de l'exercice, la Fédération a attribué des montants de respectivement 108 218 \$ (2018 - 110 228 \$) et néant \$ (2018 - néant \$) à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario et à la Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique. Ces montants sont inclus dans l'état des résultats.

Ces transactions ont été évaluées à leur valeur d'échange, soit le montant de la contrepartie établie et convenue entre les apparentés.

Les avances ne portent pas intérêt, ne sont pas garanties et sont remboursables sur demande.

Avances à des apparentés

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants	781 381 \$	812 536 \$
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique	457 003	457 003
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Colombie-Britannique (provision)	<u>(307 003)</u>	<u>(307 003)</u>
	<u>931 381 \$</u>	<u>962 536 \$</u>

Avances reçues d'apparentés

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Fédération canadienne des étudiantes et étudiants - Ontario	<u>2 579 \$</u>	<u>15 042 \$</u>

6. STOCKS

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
Cartes de rabais d'étudiants	111 585 \$	144 066 \$
Vêtements achetés en gros	<u>157 327</u>	<u>351 871</u>
	<u>268 912 \$</u>	<u>495 937 \$</u>

Le coût des stocks comptabilisés en tant que charge s'est établi à 492 206 \$ (2018 - 402 012 \$) et est compris dans les charges liées au programme de rabais et aux achats en gros - matériel d'orientation et de promotion.

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET
ÉTUDIANTS - SERVICES**
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
LE 30 JUIN 2019

7. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2019		2018
	Amortissement	Valeur	Valeur
Coût	cumulé	comptable nette	comptable nette
Matériel informatique	<u>36 694 \$</u>	<u>23 250 \$</u>	<u>32 594 \$</u>

8. ACTIF INCORPORELS

	2019		2018
	Amortissement	Valeur	Valeur
Coût	cumulé	comptable nette	comptable nette
Logiciels	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>1 600 \$</u>

9. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2019	2018
Créditeurs	423 706 \$	611 851 \$
Charges à payer	14 690	18 935
Salaires à payer	<u>6 182</u>	<u>11 093</u>
	<u>444 578 \$</u>	<u>641 879 \$</u>

Les salaires à payer comprennent les montants dus aux agences gouvernementales totalisant 1 701 \$ (2018 - 3 150 \$).

10. DÉPÔTS AU TITRE DES PROGRAMMES

Les dépôts au titre des programmes sont composés des encaissements provenant du Programme vacances-travail et des Services relatifs au Guide étudiant qui ne remplissent pas les critères de comptabilisation des produits. La comptabilisation de ces montants à titre de produits est reportée aux périodes où les dépenses précisées sont engagées. Les variations du solde des dépôts au titre des programmes se présentent comme suit :

	2019	2018
Solde au début de l'exercice	235 646 \$	134 963 \$
Montant reçu au cours de l'exercice	139 917	235 646
Moins : montant comptabilisé à titre de produits pendant l'exercice	<u>(235 646)</u>	<u>(134 963)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>139 917 \$</u>	<u>235 646 \$</u>

11. ACTIF NET

L'Organisme n'a procédé à aucune affectation au cours de l'exercice considéré ou de l'exercice précédent.

**FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET
ÉTUDIANTS - SERVICES**
NOTES COMPLÉMENTAIRES (suite)
LE 30 JUIN 2019

12. INSTRUMENTS FINANCIERS

Dans le cadre de ses activités, la Fédération détient un certain nombre d'instruments financiers. La direction est d'avis que la Fédération n'est pas exposée à un risque de taux d'intérêt, de marché ni d'illiquidité important découlant de ces instruments financiers, sauf indication contraire.

RISQUE DE CRÉDIT

La Fédération est exposée au risque de crédit relativement à ses actifs financiers comptabilisés dans l'état de la situation financière. L'exposition de la Fédération au risque de crédit est attribuable aux créances clients et autres débiteurs, aux sommes à recevoir de Merit Travel Ventures Inc. et aux avances à des apparentés. La direction est d'avis que le risque de crédit ne constitue pas un risque important pour les autres actifs financiers, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

RISQUE D'ILLIQUIDITÉ

Les créateurs et charges à payer ainsi que les avances à recevoir d'apparentés présentent un risque d'illiquidité pour la Fédération. Le risque d'illiquidité est le risque que la Fédération soit incapable de régler ses obligations envers ses créanciers lorsqu'elles viennent à échéance. La Fédération atténue son exposition au risque d'illiquidité en s'assurant de documenter le moment où les paiements autorisés arrivant à échéance et en maintenant un solde de trésorerie adéquat pour rembourser les fournisseurs et charges à payer et les autres créateurs. La direction est d'avis que le risque d'illiquidité ne constitue pas un risque important pour la Fédération, et l'exposition à ce risque n'a pas changé depuis la période précédente.

VALEUR COMPTABLE DES ACTIFS FINANCIERS PAR CATÉGORIE

La valeur comptable des actifs financiers de la Fédération évalués au coût amorti s'élève à 1 485 714 \$ (2018 - 2 009 236 \$).

13. CHIFFRES CORRESPONDANTS DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Les chiffres de l'exercice précédent ont été vérifiés par un autre cabinet comptable. Certains peuvent avoir été reclassés de manière à cadrer avec la présentation des états financiers de l'année courante.

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 1 - ACHATS EN GROS - MATÉRIEL D'ORIENTATION ET DE PROMOTION POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS	\$ 245,916	\$ 308,040
CHARGES		
Achats en gros	298,376	356,474
Dépréciation des stocks	109,157	-
Expédition	28,238	34,201
Salaires et avantages sociaux	<u>36,158</u>	<u>32,909</u>
	<u>471,929</u>	<u>423,584</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>\$ (226,013)</u>	<u>\$ (115,544)</u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 2 - PROGRAMME DE RABAIS
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS	<u>91 665 \$</u>	<u>88 795 \$</u>
CHARGES		
Administration et frais de bureau	14 880	38 627
Publicité et promotion	50 728	43 574
Commissions	1 638	6 781
Communications	2 675	17 010
Programme de rabais sur l'achat de cartes	64 776	28 889
Honoraires professionnels	3 000	12 000
Frais de déplacement	10 603	12 292
Salaires et avantages sociaux	<u>148 440</u>	<u>218 105</u>
	<u>296 740</u>	<u>377 278</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u><u>(205 075) \$</u></u>	<u><u>(288 483) \$</u></u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 3 - SERVICES RELATIFS AU GUIDE ÉTUDIANT
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS	<u>260 656 \$</u>	<u>264 705 \$</u>
CHARGES		
Guide étudiant - Impression	271 348	408 839
Divers	12	149
Expédition	12 845	17 614
Salaires et avantages sociaux	<u>38 731</u>	<u>35 579</u>
	<u>322 936</u>	<u>462 181</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>(62 280) \$</u>	<u>(197 476) \$</u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 4 - PROGRAMME RÉSEAU-SANTÉ ÉTUDIANT NATIONAL
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS	<u>340 059 \$</u>	<u>298 458 \$</u>
CHARGES		
Administration et frais de bureau	2 721	2 531
Amortissement	823	713
Divers	8 889	9 677
Honoraires professionnels	915	-
Soutien	144 485	148 426
Frais de déplacement	3 736	-
Salaires et avantages sociaux	<u>53 795</u>	<u>44 766</u>
	<u>215 364</u>	<u>206 113</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	<u>124 695 \$</u>	<u>92 345 \$</u>

FÉDÉRATION CANADIENNE DES ÉTUDIANTES ET ÉTUDIANTS - SERVICES

TABLEAU 5 - PROGRAMME VACANCES-TRAVAIL POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 30 JUIN 2019

	<u>2019</u>	<u>2018</u>
PRODUITS	\$ 1,090,466	\$ 1,057,475
CHARGES		
Administration et frais de bureau	43,265	16,232
Publicité et promotion	36,016	13,042
Dépréciation des comptes créditeurs	(58,438)	-
Commissions	108,925	100,022
Communications	44,813	38,653
Conférences	2,711	772
Honoraires professionnels	24,413	32,863
Loyer	132,507	110,965
Coûts d'arrivée et de départ liés au Programme vacances-travail	464,875	456,040
Frais de déplacement	6,171	5,719
Salaires et avantages sociaux	390,562	404,027
	<u>1,195,820</u>	<u>1,178,335</u>
INSUFFISANCE DES PRODUITS SUR LES CHARGES	\$ (105,354)	\$ (120,860)